



**PRÉFET
DU VAL-
DE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Créteil, le 10 mai 2022

Plan d'urgence d'amélioration des délais de délivrance des passeports et des cartes d'identité : les services de l'État du Val de Marne se mobilisent en lien étroit avec les élus

La préfète du Val de Marne, Sophie THIBAULT, et le président de l'association des maires du Val de Marne, Luc CARVOUNAS, ont réuni jeudi 5 mai les maires pour évoquer les actions à mettre en œuvre pour faire face à la hausse de demandes des titres d'identité et par là même, l'augmentation des délais de délivrance de ces titres pour les citoyens.

La délivrance des titres d'identité, carte nationale d'identité et passeport, est une mission dont la mise en œuvre est partagée par les communes, en charge de l'enregistrement des demandes des titres, et des services de l'État, chargés de l'instruction de ces demandes et de la fabrication des titres.

Depuis la fin de l'année 2021, les demandes de nouveaux titres ou de renouvellement ont connu une hausse inédite. Elle s'explique notamment par la sortie progressive de la pandémie qui a conduit de nombreux Français à engager les démarches de renouvellement de leur titre d'identité. A cet effet de rattrapage s'ajoutent la hausse saisonnière liée à l'approche de la période estivale et de la période des examens du mois de juin ainsi que l'attrait suscité par la nouvelle carte d'identité.

Cela a conduit à une sollicitation sans précédent des communes et des services de l'État et, pour nos concitoyens, à un allongement important des délais de prise de rendez-vous en vue de l'obtention de leurs titres.

Face à cette situation, le Gouvernement en concertation avec l'Association des maires de France a engagé un plan d'urgence pour permettre un retour rapide à la normale.

**Service de la communication
interministérielle**

Tél : 01 49 56 60 67 / 60 79 / 60 86 – 06 03 34 29 87
Mél : pref-communication@val-de-marne.gouv.fr

21-29 Avenue du Général-de-Gaulle
94000 CRETEIL



PRÉFET DU VAL- DE-MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La réunion entre la préfecture et les maires a été l'occasion de présenter la déclinaison de ce plan dans le Val de Marne avec comme objectif premier d'aider les communes à accroître le nombre de rendez-vous ouverts en mairie.

Ce plan s'articule autour de quatre axes :

1) Afin d'augmenter le nombre de rendez-vous en mairie, de nouveaux **dispositifs de recueil** des demandes de titres pourront être installés dans un délai d'un mois. Dans le Val de Marne, à ce stade 9 communes pourraient être éligibles à l'installation d'un nouveau dispositif. En outre, il sera fait appel à l'Agence nationale des titres sécurisés pour réparer ou remplacer les dispositifs de recueil existants qui ne fonctionnent pas.

D'une manière générale, les communes qui le souhaitent pourront être accompagnées afin d'optimiser leurs services des titres via l'extension des plages horaires d'ouverture.

En outre, il est conseillé aux citoyens d'utiliser la pré-demande en ligne sur <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne> ce qui réduit considérablement le travail des agents en mairie lors du rendez-vous au cours duquel la demande est déposée.

2) Les **demandes les plus urgentes**, en particulier les départs à l'étranger pour raisons professionnelles ou familiales impérieuses et les cas de vol de titre, seront priorisées.

3) Les cartes nationales d'identité et les passeports expirés depuis moins de 5 ans seront valides pour passer les **examens** organisés aux mois de mai et juin et pour l'inscription au permis de conduite dans les auto-écoles.

4) Pour ce qui concerne l'instruction des dossiers en préfecture, des agents seront mobilisés exceptionnellement les week-ends pour accélérer le **traitement du stock de dossiers**.

En cas de besoin d'aide, les citoyens peuvent se rapprocher du réseau France Services.